

«Logo de l'institution»

Certificat FSEA

Formatrice/teur de pratique

Module FP
FFA FP
Partie A et B

Accompagner individuellement des personnes dans un apprentissage

Module 3
FFA BF-M3
Partie A et B ou
FFA FP Partie C

Soutenir des processus d'apprentissage individuels

«Prénom» «Nom»

né-e le «date»

à «Lieu d'origine» [ou] «Nationalité»

a terminé avec succès le module FP selon le descriptif du module du 28.02.2017.

La formation permet de préparer, animer et évaluer des accompagnements individuels de pratique et d'apprentissage avec des adultes dans son domaine spécifique, sur la base de concepts, programmes et supports didactiques donnés. Elle permet également de soutenir des adultes dans leur processus d'apprentissage et les informer sur les possibilités de formation continue dans son domaine spécifique.

Responsable de cours

«Signature»

«Prénom» «Nom»

«Lieu», «Date»

Ce certificat modulaire à durée illimitée est reconnu par la Fédération suisse pour la formation continue FSEA (organe responsable) et la Commission Assurance Qualité (CAQ). Le certificat modulaire 3 est valable durant cinq ans à partir de la date de réussite de l'évaluation des acquis modulaires pour l'admission à la vérification centralisé pour l'obtention du brevet fédéral de formatrice/formateur (niveau 2 du système modulaire FFA).

Les objectifs d'apprentissage, la durée et les contenus de formation et les modalités d'évaluation des acquis répondent aux exigences de la CAQ.

Le certificat du module FP correspond au certificat FSEA formatrice/formateur pratique (niveau 1 du système modulaire FFA).

Numéro d'enregistrement: CT[aammjj]-M[FP]-RM[no de l'enregistrement]/ certificat no xxx